



Règlement de certification de compétences de praticiens

« Lean White Belt »

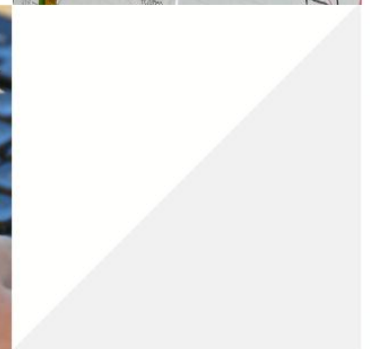
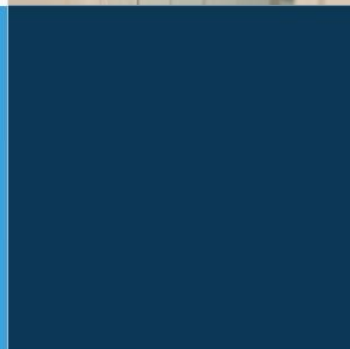
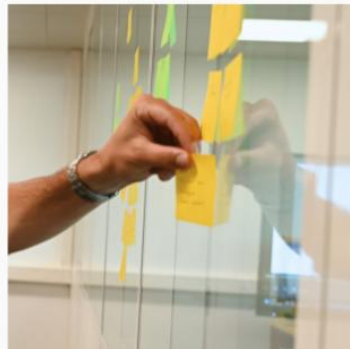
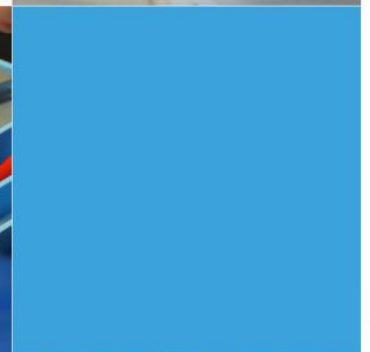
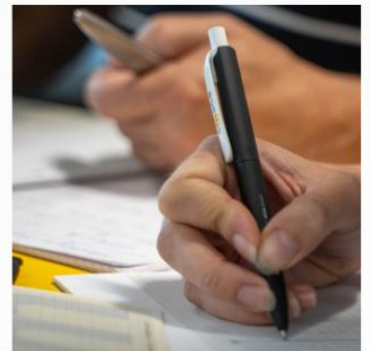


Table des matières

1. Le champ de compétences couvertes par les formations certifiantes en Lean management.....	3
2. Objectifs pédagogiques de la formation certifiante de praticiens en Lean Management.....	4
3. Activités et environnement professionnels couverts par la certification de praticiens en Lean management	5
4. Contenu de la formation certifiante	6
5. Compétences attestées en lien avec les activités professionnelles (C1, C2, ...)	6
6. Modalités d'évaluation des compétences dans l'écosystème de certification smCert (E1, E2, ...)	7
7. Modalités spécifiques d'évaluation des compétences liées à la certification smCert de praticiens en Lean Management.....	10
8. Conditions de réussite et d'échec.....	12
9. Validité et modalités de renouvellement du certificat en Lean Management	13
10. Possibilité de validation partielle du certificat	13
11. Indexation par mots-clefs des compétences certifiées (Formacode®)	14



1. Le champ de compétences couvertes par les formations certifiantes en Lean management

La certification a pour objectif de certifier que le candidat est en mesure de mobiliser ses compétences.

La **démarche Lean** dans le domaine de l'industrie ainsi que dans un environnement tertiaire consiste à améliorer les processus, à réduire voire éliminer toutes les activités à non-valeur ajoutée pour l'entreprise et ses clients. Elle dispose de sa méthode de **gestion de projet** commune au Six Sigma, déclinée en 5 phases (DMAIC) et de ses propres outils.

Elle permet d'accroître ainsi la **performance** de l'entreprise, d'améliorer significativement la qualité des produits et des services, en éliminant les sources d'inefficacité nommée **gaspillages**.

Déployée selon le principe fondamental de l'amélioration continue, la **démarche Lean permet de fournir un travail de grande qualité** avec le **juste nécessaire** en termes de ressources, de coûts et de temps.

Les acteurs d'une démarche Lean, quel que soit le niveau de certification, contribuent par la réalisation de chantiers ou initiatives à viser l'**excellence opérationnelle** de leur organisation.



2. Objectifs pédagogiques de la formation certifiante de praticiens en Lean Management

Le praticien/ne certifié(e) « Lean White Belt » a développé plusieurs compétences professionnelles sur les fondamentaux du Lean management ;

- Il est capable de comprendre la culture et les principes fondamentaux du Lean management à savoir :
 - Définir la notion de valeur du point de vue du client
 - Distinguer la valeur ajoutée et de la non-valeur ajoutée, conséquence de présence de gaspillage
 - Citer les 8 types de gaspillages (MUDA)
 - Situer les principaux outils d'analyse de processus ou de flux dans une démarche Lean d'amélioration continue
- Il est capable de citer les grandes étapes et jalons, livrables d'un chantier d'amélioration continue suivant les phases du DMAIC (Définir, Mesurer, Analyser, Innover, Contrôler)
- Il est capable de citer les principes outils et termes de base du Lean management et les associer aux différentes phases de chantier d'amélioration continue
- Il est capable d'adopter une posture d'observation active sur un ou son poste de travail afin d'identifier les potentiels d'amélioration, et proposer des opportunités simples d'amélioration.

- Il participe à un chantier d'amélioration et contribue (rôle et responsabilité lui étant attribués) à une ou plusieurs phases du chantier.

3. Activités et environnement professionnels couverts par la certification de praticiens en Lean management

Son activité s'exerce principalement au sein d'un **environnement industriel** ou un **environnement tertiaire** (par exemple : services administratifs, support commercial et relation client, secteur bancaire et assurance, santé, aide à la personne)

Il/elle cherche à **optimiser, simplifier et fluidifier** les processus de l'entreprise qui l'emploie.

Il/elle participe à la chasse aux gaspillages, en **observant la situation ou le fonctionnement actuel** (processus ou prestations en place) pour en pointer les dysfonctionnements et leviers d'amélioration ou d'optimisation.

Il/elle communique des pistes ou opportunités simples d'amélioration responsables des processus / produits et des secteurs concernés.

Il/elle sait faire preuve d'initiative. Une certaine créativité lui permet d'imaginer des solutions innovantes, en s'appuyant sur **l'intelligence collective**.

4. Contenu de la formation certifiante

Le parcours de formation, intitulé 'Les bases du Lean (White Belt) ' est animé sur une durée d'une journée (équivalent à une durée de 7 heures). La formation alterne pratique et théorie se basant du point de vue andragogique sur des études de cas et retour d'expérience de transformation Lean

Le programme détaillé de la formation est consultable sur le site internet de SMACA SA.

DUREE EN JOURS	CODE	INTITULE LONG DE LA FORMATION
1	LWB	Les bases du Lean (White Belt)

5. Compétences attestées en lien avec les activités professionnelles (C1, C2, ...)

C1 : Il est capable de comprendre la culture et les principes fondamentaux du Lean management, et faire la distinction entre valeur ajoutée et non-valeur ajoutée, conséquence de présence de gaspillages. (Savoir citer les 8 types de gaspillages)

C2 : Il est capable de citer les grandes étapes et jalons d'un chantier d'amélioration continue suivant les phases du DMAIC (Définir, Mesurer, Analyser, Innover, Contrôler)

C3 : Il est capable de citer les principes outils et termes de base du Lean management et les associer aux différentes phases de chantier d'amélioration continue.

C4 :

Il est capable d'adopter une posture d'observation active sur un ou son poste de travail afin d'identifier les potentiels d'amélioration, et proposer des opportunités simples d'amélioration.

Ou

Il participe à un chantier d'amélioration et contribue activement (rôle et responsabilité lui étant attribués) à une ou plusieurs phases du chantier.

Ou

Il contribue au développement, à la mise à jour, au maintien et respect, ainsi qu'à la formation à de **nouveaux standards** de travail.

6. Modalités d'évaluation des compétences dans l'écosystème de certification smCert (E1, E2, ...)

Les 6 différentes modalités possibles d'évaluation couvrant l'écosystème de certification établi par le label smCert sont les suivantes :

E1 : Evaluation des **compétences théoriques** pour chacun des modules de formation sur la base de réponses à un questionnaire d'évaluation (quiz) (accès individuel & unique à la solution logicielle 360 Learning pour réaliser l'évaluation). Les résultats sont adressés par voie électronique à la **commission d'examen** smCert.

E2 : Evaluation des **compétences pratiques** durant une mise en situation ou étude de cas reconstitué, en présence d'un **jury d'évaluateur** nommé par la commission d'examen smCert.

E3 = Evaluation des **compétences pratiques sur la base d'un projet / chantier** : cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; rédaction d'un rapport ou mémoire de projet mis à disposition auprès d'un **jury d'évaluateur** nommé par la commission d'examen smCert.

E4 = Evaluation des **compétences pratiques sur la base de soutenance orale de mémoire de projet** à partir d'un cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; libre choix de média de communication durant la soutenance en présence d'un **jury d'évaluateur** nommé par la commission d'examen. Réponse aux questions ouvertes / fermées sur les compétences acquises par la pratique.

E5 = Evaluation des **compétences pratiques actuelles et passées du candidat validé par un tuteur / référent / sponsor** nommé par le candidat, réalisée sur la base de réponses à un questionnaire/formulaire adressé par la commission d'examen smCert, et évalué par un jury. Le jury s'appuie pour son évaluation sur l'apport d'éléments de preuve en lien avec les compétences requises dans le cadre de la certification.

E6 = Evaluation des **compétences pratiques sur la base de réalisation d'audit** (préparation / conduite d'audit / clôture d'audit) selon des référentiels / normes Qualité sur des cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; rédaction de rapport d'audit mis à disposition auprès d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert.

CODE D'EVALUATION	DESCRIPTIF COURT	DESCRIPTIF LONG - Conditions détaillées
E1	Evaluation des compétences théoriques sur la base de réponses à un questionnaire d'évaluation (quiz)	Evaluation des compétences théoriques pour chacun des modules de formation sur la base de réponses à un questionnaire d'évaluation (quiz) (accès individuel & unique à la solution logicielle 360 Learning pour réaliser l'évaluation). Les résultats sont adressés par voie électronique à la commission d'examen smCert.
E2	Evaluation des compétences pratiques durant une mise en situation ou étude de cas reconstitué, en présence d'un jury d'évaluateur	Evaluation des compétences pratiques durant une mise en situation ou étude de cas reconstitué, en présence d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert.
E3	Evaluation des compétences pratiques sur la base d'un projet / chantier : cas d'entreprise réelle ou reconstituée incluant la rédaction d'un rapport	Evaluation des compétences pratiques sur la base d'une étude de cas / projet / chantier : cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; rédaction d'un rapport ou mémoire de projet mis à disposition auprès d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert.
E4	Evaluation des compétences pratiques sur la base de soutenance orale de mémoire de projet à partir d'un cas d'entreprise réelle ou reconstituée	Evaluation des compétences pratiques sur la base de soutenance orale de mémoire / projet à partir d'un cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; libre choix de média de communication durant la soutenance en présence d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen. Réponse aux questions ouvertes / fermées sur les compétences acquises par la pratique.
E5	Evaluation des compétences pratiques actuelles et passées du candidat validé par un tuteur / référent / sponsor nommé par le candidat	Evaluation des compétences pratiques actuelles et passées du candidat validé par un tuteur / référent / sponsor nommé par le candidat, réalisée sur la base de réponses ou témoignages à un questionnaire/formulaire adressé par la commission d'examen smCert, puis évalué par un jury. Le jury s'appuie pour son évaluation sur l'apport d'éléments de preuve en lien avec les compétences requises dans le cadre de la certification.
E6	Evaluation des compétences pratiques sur la base de réalisation d'audit (préparation / conduite d'audit / clôture d'audit) selon des référentiels / normes Qualité en vigueur dans l'entreprise.	Evaluation des compétences pratiques sur la base de réalisation d'audit (préparation / conduite d'audit / clôture d'audit) selon des référentiels / normes Qualité sur des cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; rédaction de rapport d'audit mis à disposition auprès d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert.

7. Modalités spécifiques d'évaluation des compétences liées à la certification smCert de praticiens en Lean Management

Dans le cas présent de la certification de praticiens 'Lean White Belt' :

- La modalité d'évaluation E1 couvre la partie de validation des **compétences théoriques** :
 - E1 : Evaluation sur la base d'un quiz d'une durée de 1 heure, comprenant 20 questions ouvertes / fermées, couvrant les compétences théoriques acquise durant la formation 'Les bases du Lean (White Belt)'. L'évaluation se fait par le biais d'un accès individuel à la solution logicielle 360 Learning.
 - L'évaluation E1 théorique porte sur les compétences C1, C2, C3.
 - C1 : Il est capable de comprendre la culture et les principes fondamentaux du Lean management, et faire la distinction entre valeur ajoutée et non-valeur ajoutée, conséquence de présence de gaspillages. (Savoir citer les 8 types de gaspillages)
 - C2 : Il est capable de citer les grandes étapes et jalons d'un chantier d'amélioration continue suivant les phases du DMAIC (Définir, Mesurer, Analyser, Innover, Contrôler)
 - C3 : Il est capable de citer les principes outils et termes de base du Lean management et les associer aux différentes phases de chantier d'amélioration continue.

- La modalité d'évaluation E5 couvre la partie de validation des **compétences pratiques**, soit :

- E5 : L'évaluation par un tuteur / sponsor / coach du travail accompli, au sein même de l'activité / processus ou secteur de services / transactionnels / industriels.

- L'évaluation E5 théorique porte sur la compétence C4

- C4 :

Il est capable d'adopter une posture d'observation active sur un ou son poste de travail afin d'identifier les potentiels d'amélioration, et proposer des opportunités simples d'amélioration.

Ou

Il participe à un chantier d'amélioration et contribue activement (rôle et responsabilité lui étant attribués) à une ou plusieurs phases du chantier.

Ou

Il contribue au développement, à la mise à jour, au maintien et respect, ainsi qu'à la formation à de **nouveaux standards** de travail.

CODE D'EVALUATION	Modalités d'évaluation des compétences	Durée d'évaluation (min)	20	Evaluation des compétences théoriques C1, C2, C3
E1	Evaluation des compétences théoriques sur la base de réponses à un questionnaire d'évaluation (quiz)	60 min	4	Origine et culture du Lean
			4	Les principes fondamentaux du Lean
			6	La gestion de projet Lean et ses jalons, livrables incluant les fondamentaux en gestion du changement
			6	Les principaux outils d'une démarche Lean (chantier, projet) d'amélioration continue
CODE D'EVALUATION	Modalités d'évaluation des compétences	Durée d'évaluation	Evaluation de la compétence pratique C4	
E5	Evaluation des compétences pratiques actuelles et passées du candidat validé par un tuteur / référent / sponsor / coach nommé par le candidat	NA	Evaluation de la compétences pratique C4 actuelle et passée du candidat validé par un tuteur / référent / sponsor / coach nommé par le candidat, réalisée sur la base de réponses ou témoignages à un questionnaire/formulaire adressé par la commission d'examen smCert, Puis évalué par un jury. Le jury s'appuie pour son évaluation sur l'apport d' éléments de preuve en lien avec la compétences C4 requise dans le cadre de la certification.	

8. Conditions de réussite et d'échec

Les **4 compétences** mentionnées au chapitre 6 de ce règlement, sont évaluées durant 2 parties complémentaires appelées :

- Partie théorique validant les compétences C1, C2, C3
- Partie pratique validant la compétence C4

Conditions de succès :

L'octroi du certificat au candidat doit satisfaire aux 2 conditions suivantes :

Condition N° 1 : Le candidat doit obtenir un résultat minimum de 60% de bonnes réponses sur la partie théorique, sur l'ensemble des 3 compétences C1, C2, C3 (soit un minimum de 12 bonnes réponses).

Condition N°2 : 3 compétences acquises sur 4 dont obligatoirement la compétence C4 validant la partie pratique.

En cas d'échec, le candidat peut adresser une demande de nouvelle candidature à l'examen sur la ou les parties en échec, et cela dans un délai de 2 ans.

Conditions de rattrapage selon la partie en échec :

- Condition N°1 : Partie théorique : si le résultat est inférieur à 60% (soit un total de bonnes réponses inférieur à 12), selon la correction automatisée sur le portail 360 Learning
- Condition N°2 : si moins de 3 compétences sont acquises, le candidat doit apporter des compléments d'informations afin de valider les compétences non acquises au premier passage (en particulier, pour la validation de la compétence pratique C4).

9. Validité et modalités de renouvellement du certificat en Lean Management

Durée illimitée

10. Possibilité de validation partielle du certificat

Non

11. Indexation par mots-clefs des compétences certifiées (Formacode®)

Le Formacode® permet :

- D'indexer les domaines de formations mais aussi les moyens et méthodes pédagogiques
- De gérer et d'explorer les bases de données sur l'offre de formation
- De vérifier la cohérence entre l'offre de formation et la certification des compétences
- D'établir des correspondances entre les nomenclatures « emplois » et « formations », afin de réaliser l'accrochage du certificat, afin d'établir un passeport d'orientation, de formation et de compétences.

Formacode en lien avec la certification en Lean Management :

15099 : résolution problème
31337 : outil qualité
31378 : groupe progrès
31358 : kaizen
31369 : 5S
32015 : conduite du changement